

ASSOCIATION MEDICO-CHIRURGICALE DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Séance du 9 décembre 1907

Présidence de M. le Dr BERNARD

Le comité re "Exercice illégal de la médecine," fait rapport :

Que toute les actions judiciaires prises antérieurement contre des rebouteurs et des charlatans sont réglées; — puis il soumet trois plaintes contre le récidiviste Mireault. L'Association recommande unanimement de prendre sans délai trois actions contre ce rebouteur dont la justice de notre pays rendra le nom légendaire sans doute.

Re Tarif des compagnies d'assurances. — M. le Dr Marion annonce qu'il a le plaisir d'informer l'Association que la "Royal Victoria" lui a payé pour un certain nombre d'examens médicaux sur des risques de \$1,000.00, \$5.00 chacun.

M. le Président appuie sur le fait que actuellement l'Equitable, la Mutual de New-York, la Sauvegarde, la Travelers, et enfin la Royal Victoria accordent \$5.00 aux médecins pour leurs examens, quelque soit le montant de la police émise. Puis il fait un chaleureux appel aux médecins du district, au nom de la dignité de la profession, de la solidarité de ses membres, pour bien faire comprendre au public médical toute l'indélicatesse, toute l'injustice qu'il y a pour un membre de la profession vis-à-vis de ses confrères, et vis-à-vis des compagnies d'assurances qui nous traitent avec justice, à faire des examens au rabais, dans un but de concurrence déloyale. — Il est certain que \$5.00 n'est pas de trop pour un bon examen consciencieusement fait, de même qu'il est certain que ce tarif ne restreindra pas le nombre d'applications, c'est-à-dire d'examens médicaux.

Et en conclusion, M. le Président demande que tous les médecins accordent leurs sympathies aux compagnies qui nous traitent avec équité.

Considérant, que dans l'intérêt du "Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord," il serait préférable de faire coïncider la prochaine réunion de ses membres avec les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec;

Proposé par le Dr S. Roch, secondé par le Dr Th. Gervais:

Que l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette approuve entièrement la suggestion faite par les officiers du Con-